

# LE SNES-FSU : POUR VOUS INFORMER et DÉFENDRE VOS DROITS



Téléphone : 01.41.24.80.56  
s3ver@snes.edu  
www.versailles.snes.edu

**Fax** : 01 41 24 80 62

**Adresse** : Section académique du SNES Versailles  
3, rue Guy de Gouyon du Verger 94 112 Arcueil cedex  
RER B Arcueil-Cachan (plan d'accès sur notre site)

## Les permanences téléphoniques à la section académique :

tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

## Vous trouverez également sur nos sites

www.snes.edu et www.versailles.snes.edu  
de nombreuses informations utiles  
pour faire valoir vos droits.



## Réunion d'information spéciale TZR

**mercredi 29 juin de 14h30 à 17h30**

**à la section académique du SNES à Arcueil.**  
RER B Arcueil-Cachan (plan d'accès sur notre site)

**Cette réunion est ouverte à tous, syndiqués et non-syndiqués.**

## LE SNES-FSU, UN OUTIL INDISPENSABLE au service de la profession et du Service Public d'Éducation

Avec le SNES, rendre attractifs nos métiers en revalorisant nos salaires et nos conditions de travail :  
Pour une vraie politique de **pré-recrutements**, pour des **carrières revalorisées** pour tous...

Avec le SNES, imposer de l'ambition pour le Second degré :  
Disposer de **moyens** permettant la réussite des élèves, la formation de citoyens et une réelle offre de formation.

Le SNES, des équipes de militants qui informent, accompagnent et défendent les syndiqués :

Le SNES est l'outil et la propriété de celles et ceux qui le constituent et le font vivre.

Dans les établissements, c'est sous l'impulsion de la section SNES et avec tous les collègues que se décident les actions à mener. **A chaque niveau**, les décisions sont prises le plus démocratiquement possible en essayant de rassembler une grande majorité des adhérents et au-delà la majorité de la profession. Le SNES est un syndicat fondateur de la FSU et avec elle, il tente de rassembler plus largement.

Tous nos militantes et militants sont des enseignants en charge de classes, qui connaissent la réalité du métier au quotidien.

### Défense des personnels et syndicalisation

Le SNES, fort de la confiance majoritaire des collègues et du nombre de ses élus, **défend tous les personnels**, avec le souci constant de l'équité et de la transparence pour tous. Cette activité n'est possible que grâce aux moyens financiers que seuls les syndiqués du SNES lui apportent : rejoignez-nous !